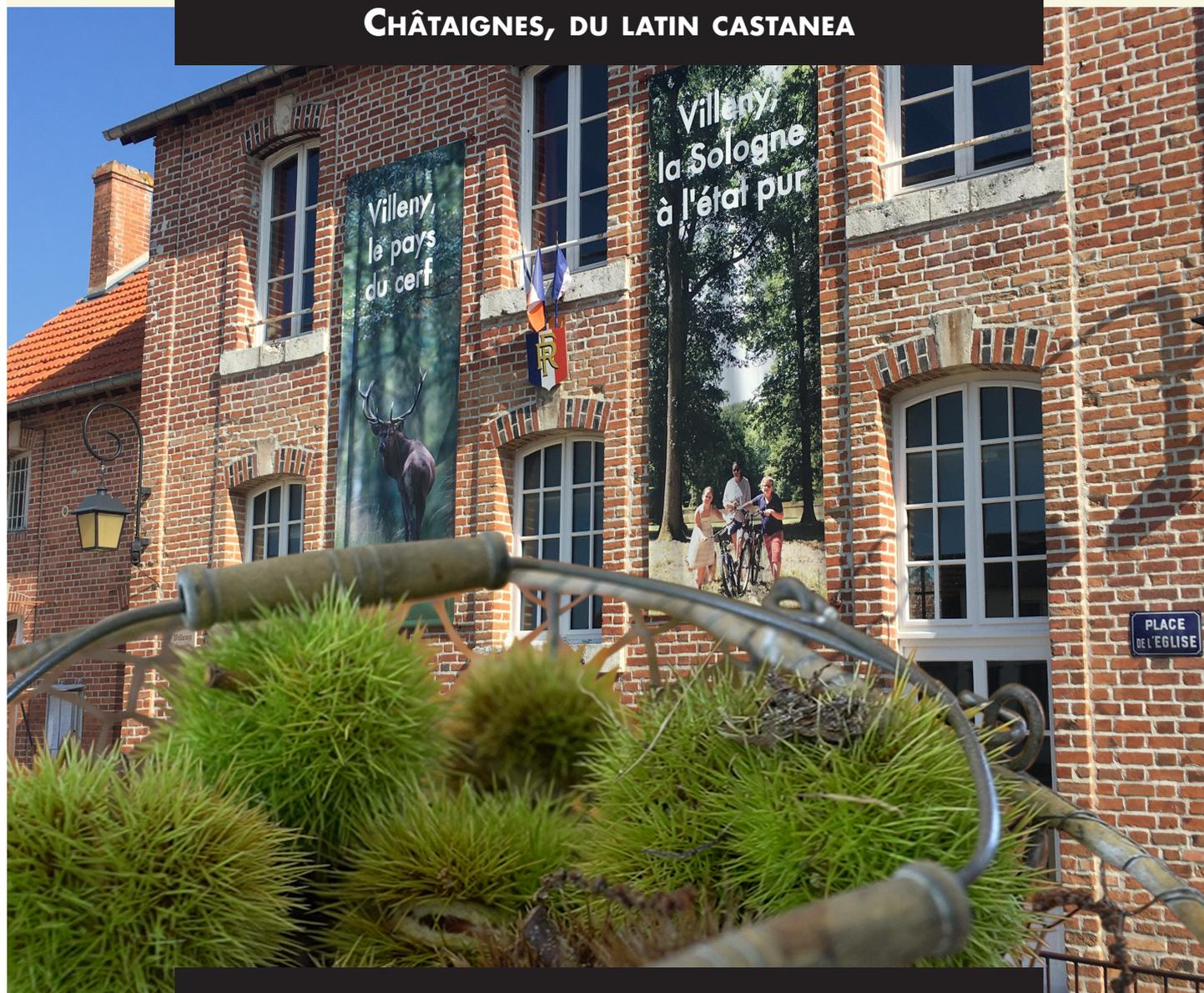


VILLENY - NOVEMBRE 2021 - N° 5

LA GAZETTE

CHÂTAIGNES, DU LATIN CASTANEA



SOMMAIRE

- Hubert Chevallier prend la parole. p. 2
- Économie, budget et projets p. 2- 3
- Sologne des Étangs - 11 novembre p. 4
- Fête des Châtaignes p. 5 - 6 - 7
- Infos et événements nivilliens p. 8 - 9
- Les chemins du Loiret p. 10
- Flore et faune de Sologne p. 11
- Énigmes p.11
- Les recettes de Claudine p. 12
- État-civil p. 12
- La Mairie infos pratiques p. 12

Édito

Cette nouvelle Gazette montre combien l'été a été riche en événements avec une vie qui avait repris son cours, presque comme avant.

Le dîner du 15 août sur la place de la mairie est bientôt un incontournable, le dîner Bel Canto au château de la Giraudière, un moment magique inscrit dans le Festival ArtSologne, puis la Fête des Châtaignes qui a fait le plein grâce à un soleil généreux. Le pass sanitaire avait remplacé le masque, tout avait un air de fête !

Les associations ont largement participé à ces événements. Les commerces ont repris leurs activités presque normalement.

Mais cette période fut aussi le temps de la réflexion. Deux études importantes ont été réalisées ces derniers mois. La première, réalisée par l'ATD41 (Agence Technique Départementale), concerne la voirie. Elle permet d'avoir une vision d'ensemble des points à traiter et fournit des préconisations précises en termes de travaux à réaliser. L'objectif fixé est la sécurité pour l'ensemble des usagers, automobilistes, cyclistes et piétons. La réalisation ne pourra se faire que dans la durée compte tenu du coût global estimatif important. Sous réserve de trouver les financements nécessaires, une première tranche pourrait être réalisée dès 2022.

La seconde, réalisée par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), permet de mettre en lumière les atouts de Villeny, son potentiel architectural et touristique et ainsi définir des perspectives en termes de développement et redynamisation du centre-bourg. Cette étude intègre aussi à notre demande une démarche environnementale permettant de délimiter les espaces à valoriser entre la zone de loisirs, le centre-bourg proprement dit et la zone d'habitations.

Comme vous le savez, ces projets ne verront le jour qu'avec l'obtention de subventions, certaines sont octroyées mais ne suffisent pas à lancer les opérations. Plusieurs dossiers sont encore en cours. Nous avons reçu Mme La Sous-préfète durant une matinée pour lui présenter le village, nos projets et obtenir son soutien. Les mêmes démarches ont été faites avec notre député et le Pays de Grande Sologne.

Toutes ces actions sont porteuses d'espoir à court terme.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente fin d'année et, malgré l'arrivée de la cinquième vague de Covid 19, de pouvoir vous retrouver en famille pour les fêtes à venir.

Hubert Chevallier

Une rentrée avec 3 classes

La rentrée s'est finalement bien passée avec 10 CP, 10 CE1, 11 CE2, 14 CMI et 8 CM2, et sans la fermeture d'une classe comme évoqué en juin.

Ce point a d'ailleurs été discuté entre Daniel Lombardi maire d'Yvoy-le-Marron, Hubert Chevallier, maire de Villeny et Mme Gasselin de l'Inspection académique. D. Lombardi et H. Chevallier ont confirmé leur collaboration avec le maintien dans la durée du RPI entre les deux communes. Il leur a été demandé une projection des effectifs sur 2 ou 3 ans. Celle-ci montre une stabilité par rapport aux effectifs actuels.

La cantine a repris avec deux services et Ludivine a été remplacée suite à son départ en congé maternité.

Des travaux de remise aux normes vont être réalisés dans le cadre de la sécurité incendie et du plan Vigipirate.

Nous déplorons des problèmes récurrents de discipline et de comportement de certains enfants sur les temps de cantine et du périscolaire. H. Chevallier a dû à plusieurs reprises intervenir auprès de ces enfants et de leurs parents.

Il est impératif que ces incidents ne se reproduisent pas, chacun devant jouer son rôle.

École

Entreprises
Artisans

Les acteurs de l'économie niovillienne

La signalétique (pose des panneaux) se fera courant 2022. L'étude budgétaire est en cours.

À ce jour, nous avons déjà réalisé 11 portraits vidéos d'entrepreneurs et d'artisans niovilliens.

Vous pouvez les retrouver sur le site Villeny.fr et sur [Villeny Star](https://www.youtube.com/channel/UC...), notre chaîne YouTube.

Continuons à mettre en avant nos entreprises et artisans, afin de mieux les faire connaître.

Finances

Point sur le budget 2021

L'abattage des peupliers devenait un chantier urgent et préoccupant pour la sécurité des citoyens. Nous avons reçu plusieurs devis oscillant entre 7 500 et 8 183 euros pour l'abattage des peupliers. Après recherches et démarches, nous avons opté pour la société Dazon de Neung-sur-Beuvron pour un montant de 1 500 euros. Le broyage et l'enlèvement des plaquettes ont été assurés par la SCIC Bois Bocage Énergie. En 3 jours, le chantier était terminé.

La revente des plaquettes rapportera environ 600 euros, soit un coût net pour la commune de 900 euros.

Nous souhaitons remercier Chantal Peter, Stéphane Marquet et nos Jérômes, ainsi que trois bénévoles qui se sont investis sur ce chantier : Josiane Martin, Nathalie Hérault (agent communal) et José Giroguy.

Pour 2022, plusieurs dossiers sont à l'étude :

- Sécurité alarme incendie de l'école pour un montant de 1 996 euros.
- Broyeur de la commune.

Le broyeur actuel étant usé, nous avons une proposition de la société Cellier pour 7 500 euros avec un paiement sur 2 exercices (2021 et 2022).

- Changement de la pompe principale de la station d'épuration pour un montant de 5200 euros.
- Autre sujet : les fonds d'attributions. Ces fonds qui proviennent de la Communauté de Communes Sologne des Étangs remplacent l'ancienne taxe professionnelle.

Pour 2021 et 2022, aucune réductions de versements n'auront lieu. Pour 2023 et les années suivantes, des discussions seront entamées et toutes les communes seront concernées par d'éventuelles diminutions des versements.

Un rendez-vous à ne pas manquer :

Les vœux de la municipalité se tiendront le **vendredi 14 janvier 2022 à 18h30** à la Salle des Fêtes.

Avancement du projet

Suite à l'étude et au rapport de l'ATD41 (Agence Technique Départementale), une réunion publique a été organisée le vendredi 3 septembre 2021 pour présenter l'ensemble du projet et les propositions d'aménagements aux Niovilliens. L'étude divise le village en 5 zones, 4 pour les entrées et 1 pour le centre-bourg. Les accès sont tous organisés de la même façon avec une entrée village et une zone de ralentissement. **L'objectif principal est de réduire fortement la vitesse tout en permettant une meilleure circulation et sécurisation des piétons sur l'ensemble de ces axes.**

L'équipe municipale a décidé de confier à l'ATD41 la rédaction des appels d'offres, l'analyse des candidatures et le suivi de la réunion de lancement. La première tranche de travaux envisagée correspond à l'entrée de bourg, rue de l'Égalité (route de Ligny-Le-Ribault).

L'enveloppe budgétaire définie pour ce premier lot sera de 65 000 €, l'estimation du budget global selon l'étude est chiffrée à 500 000 €. Budget qui nécessitera bien sûr un étalement de ces travaux dans le temps.

Villeny a déjà obtenu une subvention de 22 000 € pour ce chantier et est en attente de subventions complémentaires.

Voirie

Départ au sein du Conseil municipal

Suite à des impératifs professionnels dont de nombreux déplacements ne lui permettant pas de participer aux conseils, Pascal Dom a dû présenter sa démission du Conseil. Nous lui souhaitons bon courage pour ses nouvelles fonctions.

Tourisme

À l'approche de 2022, souplesse et réactivité s'imposent au secteur touristique et aux touristes eux-mêmes. L'idée est de garder le cap du dynamisme dont Villeny a fait preuve depuis le début de la crise sanitaire. Ne reculer devant rien et sécuriser les parcours des visiteurs avec les outils et protocoles dont nous sommes maintenant coutumiers.

Pour ne pas se laisser surprendre, l'hypothèse la plus probable est de considérer que le coronavirus sera d'actualité encore en 2022.

Nous savons désormais que l'été est la période du « grand rattrapage » alors préparons-nous pour que Villeny soit à la hauteur de ses ambitions touristiques.

Communauté de communes

Pour faire suite à l'audit financier réalisé par le cabinet KPMG, trois groupes de travail ont été mis en place avec comme objectifs de baisser fortement les coûts de fonctionnement et d'améliorer les revenus avec une meilleure refacturation des charges. Les objectifs à ce stade sont en partie atteints. Dans le même temps, la structure de la CCSE a été fortement allégée.

Côté Écoparc, la construction d'un multi-ateliers est terminée. Sur les cinq ateliers, deux ont déjà trouvé preneurs avec l'implantation de nouvelles activités. D'autre part, deux entreprises ont des projets d'agrandissement, c'est un bon signe pour l'activité et l'emploi local.

Côté santé, la construction d'un pôle de santé à Dhuizon est en marche. Des signes positifs sont à noter dans ce domaine avec l'installation de deux jeunes kiné à Dhuizon et l'arrivée future d'un médecin à Neung-sur-Beuvron.

Côté urbanisme, le SCOT devrait être validé au premier trimestre, le travail autour de l'établissement des PLUI va pouvoir reprendre dès le début de l'année prochaine. C'est un chantier important compte tenu des exigences imposées par l'État en terme de réduction de consommation d'espaces réservés à la construction. H.C.

11 novembre 2021

Cette année à Villeny, nous avons pu rendre un bel hommage à tous les hommes et les femmes qui ont donné leur vie pour sauvegarder la Paix. Le discours national pour la commémoration de l'armistice de la Grande guerre, a été marqué par l'adieu au dernier compagnon de la Libération durant la Seconde guerre mondiale, Hubert Germain. Un mois après son décès à l'âge de 101 ans, l'ancien résistant a été inhumé ce jeudi 11 novembre au Mont-Valérien



Départ du défilé de la place de la mairie vers le cimetière.



Ultimes révisions des discours et du poème.

**Soldats écoutez donc, écoutez le silence
Plus aucun bruit d'obus, aucun bruit de canon
Bientôt nous n'entendrons que le son du clairon
Fêtant au champ d'honneur le jour de la délivrance**

**Fini tous ces combats, fini cette violence
Nous sortons de l'enfer, nous quittons son chaudron
Nous allons prendre au quart le vin du vigneron
Pour fêter la victoire et les enfants de France**

**Trop de nos compagnons ont vu leur sang couler
Trop de femme ont dû voir leur futur s'écrouler
Trop long fût le chemin de notre sacrifice.**

**Soldats écoutez donc, écoutez le silence
Priez pour les enfants qui sont morts pour la France
Il faudra que ce jour vous fêtiez l'armistice.**

Auteur Inconnu.

Le poème choisi par les enseignants et appris par les écoliers (et leurs parents !).



La minute de silence.

La Fête des Châtaignes - 10 octobre 2021



Par un beau dimanche ensoleillé, dans le centre-bourg, l'odeur des châtaignes grillées accompagna toute la journée les nombreux visiteurs. Quelques 300 marcheurs et cyclistes découvrirent les chemins communaux et les trois points de ravitaillement sur les 6 parcours .



... La Fête des Châtaignes... Retrouvez



Deux expositions nous permirent d'en savoir plus sur la brique, la céramique et les châtaigniers. Lilou le clown a diverti petits et grands. Jerry le chien a fait le taxi, Nadine nous a montré comment transformer les citrouilles, en composition florale. Côté restauration, il y en avait pour tous les goûts, saucisses-frites, huîtres, velouté de potimarron et bernache...



la vidéo sur Villeny Star (YouTube)



Côté exposants, on a pu consulter des ouvrages sur la Sologne, acheter des paniers en osier ou en papier, des abris à oiseaux, des ouvrages en bois, des livres, du miel, de la moutarde et de la bière. On a fait affûter les outils de jardin. Christophe a chanté et Mélanie nous a fait danser. Rendez-vous l'année prochaine !



Infos et événements nivilliens

L'Association philanthropique

Tout au long de l'année, cette association est présente lors des différentes manifestations organisées par la commune. En 2021, elle a orchestré ou participé à :

- la Fête de la Musique
- la soirée du 13 juillet
- le Banquet du 14 août sur la place de la Mairie.
- la soirée Bel Canto au château de la Giraudière
- la Fête des Châtaignes
- le Noël des Enfants et les bons cadeaux des Anciens.

Comme tous les ans, nous faisons appel à votre générosité. Cette association ne vit que par vos dons. Tous les dons effectués sont défiscalisables à hauteur de 66 % des sommes données.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Opération nettoyage de la nature



Le mardi 28 septembre, les élèves de l'école de Villeny accompagnés de parents, nettoyaient la nature pour la deuxième année. Tandis que les CP et les CE ramassaient des déchets aux alentours de l'école (place de l'église, halle, terrain communal et étang), les CM sont allés rue du Stade, rue des 40 Arpents, rue de la Garenne, nettoyant les sous-bois et les fossés. Ils quittèrent l'école à 9h30, sous un beau soleil, équipés de sacs et de gants, pour une randonnée de plusieurs kilomètres pour les plus grands, en s'entraïdant et parfois en chantant. Ils ont ramassé près de 100 kg de déchets, dont : un pot d'échappement, un reste de sommier, un bidon en métal, de nombreux mégots, un slip, du polystyrène, du plastique, des bouteilles, du papier, des cartons et quelques masques... Ils ont pesé les déchets, et les ont triés.

Les élèves invitent les habitants à toujours avoir un sac avec eux lorsqu'ils se promènent pour ramasser les déchets abandonnés, et espèrent en ramasser moins l'année prochaine !

Un nouvel entrepreneur à Villeny

Éric Guirlinger, nivillien depuis 2015, a décidé, il y a quelques mois, d'ouvrir son agence immobilière «**Atelier Guirlinger**» à Villeny. Après des études de commerce et de marketing, il se spécialise sur les transactions immobilières en Sologne.

Il se considère comme un artisan de l'immobilier et préfère chercher et proposer des biens sur-mesure à ses clients.

Retrouvez la vidéo d'Éric Guirlinger sur [villeny.fr](https://www.villeny.fr) et sur **Villeny Star**, la chaîne YouTube.



La Déchetterie de Dhuizon vous accueille pour le dépôt de vos gros cartons :

Tous les lundis : 14:00 - 17:00 - mercredis : 14:00 - 17:00 - vendredis : 14:00 - 17:00 - samedis : 09:00 - 12:00

Zone artisanale du Maupas - Route de Montrieux - 41220 Dhuizon - Téléphone : 02 54 81 41 38

Pour l'enlèvement de vos encombrants à domicile (2 fois par an), veuillez prendre rendez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

Afin d'enrichir la documentation sur l'histoire de Villeny, l'équipe communication est à la recherche de photos du centre-bourg, des alentours, d'événements... Si vous avez des photos à partager, merci de nous contacter au 02 54 98 35 25.

Infos et événements niovilliens



Le samedi 14 août 2021, pour la 2^e année, Niovilliennes et Niovilliens se sont réunis pour déguster le menu concocté par l'Auberge de Villeny. Les cochons de lait étaient issus de la Ferme de Bel Air. La buvette était tenue par l'Alac et le karaoké par Dany Bardin. En 2022, la municipalité propose d'organiser le banquet autour d'un parquet pour pouvoir danser...



Le samedi 11 septembre 2021, dans le cadre du festival ArtSologne, s'est tenu au Château de la Giraudière, le banquet Bel Canto. L'initiative et l'organisation de l'événement étaient l'œuvre de 4 associations de Villeny : Groupe d'Intervention Lyrique, ALAC, Les Baladins de Villeny et l'Association philanthropique et de l'Auberge de Villeny.

Les vidéos des événements de Villeny sont sur le site communal villeny.fr et sur [Villeny Star](https://www.youtube.com/channel/UC...), la chaîne YouTube.



Après deux années de COVID, la troupe des Baladins de Villeny reprend ses représentations théâtrales.

Elle recherche de nouveaux acteurs, hommes et femmes, pour étoffer la troupe.

Les répétitions débuteront le jeudi 18 novembre et auront lieu chaque **jeudi de 18h30 à 19h30** dans la salle panoramique de la mairie au 1^{er} étage.

Si vous aimez la convivialité, l'humour, venez nous rencontrer, découvrir et apprendre à jouer sur scène. Une première rencontre peut s'ouvrir sur une nouvelle vocation...

Pour nous contacter :

Dany Bardin : 06 78 95 93 37 - 02 54 98 34 56 - Justine Palais : 06 10 31 59 31 - Claudine Cabourg : 06 50 04 97 80

Une page se tourne. Nous avons dû faire abattre les grands peupliers au bord de l'étang communal. Plantés dans les années 1980, ils avaient bien grandi et procuré une ombre bienfaisante aux promeneurs et pêcheurs du dimanche. Des travaux d'aménagement, dans le cadre de la voirie, sont prévus en 2022. À cette occasion, de nouveaux arbres seront plantés et viendront, à leur tour, embellir le lieu.



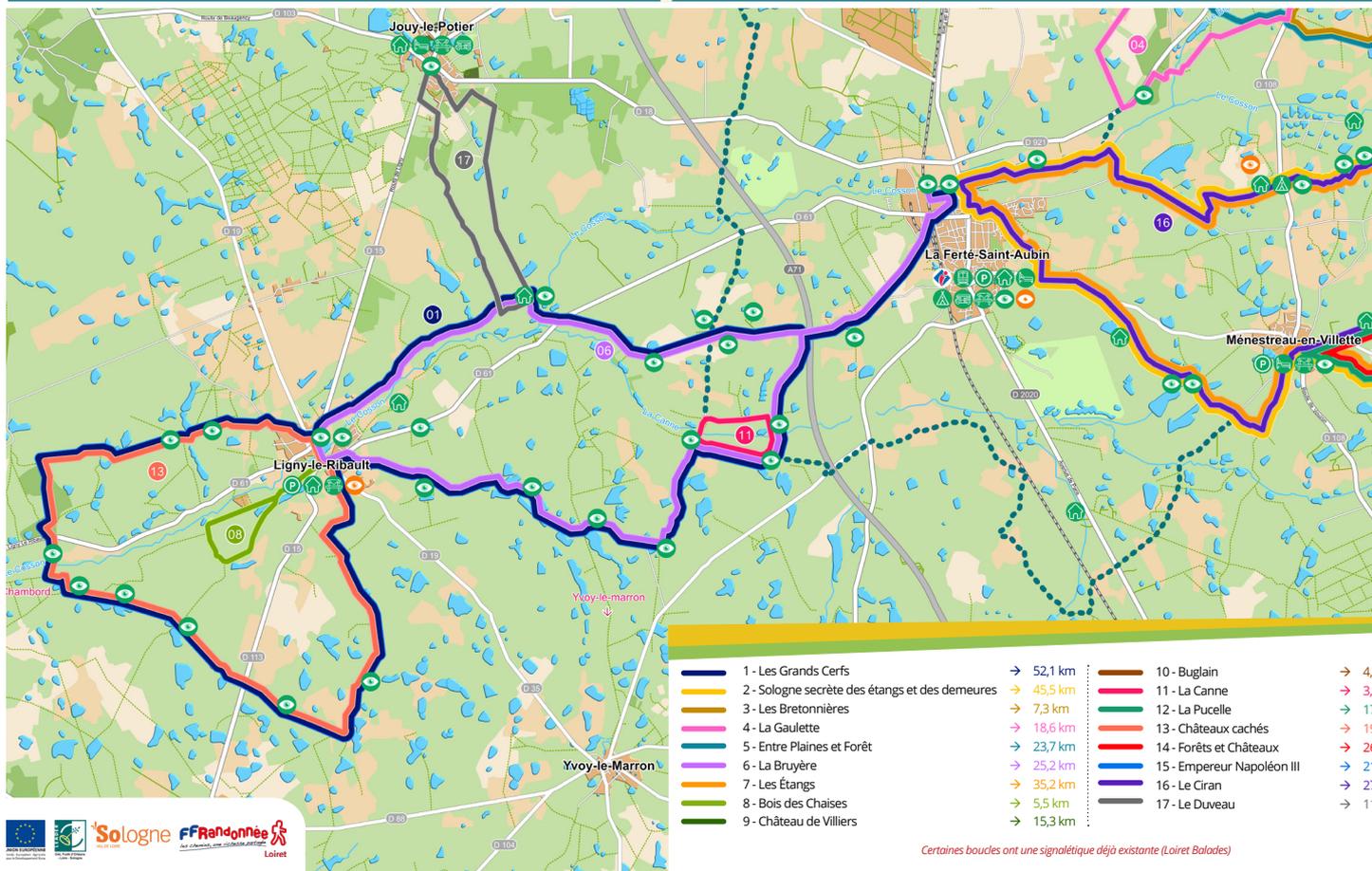
Dernière minute... Dernière minute... Dernière minute... Dernière minute...



Le Père Noël est attendu à l'école
vendredi 17 décembre
dans l'après-midi.



Du Loiret à Villeny



Villeny vient de signer une convention avec la Communauté de communes Portes de Sologne, autorisant un aménagement (signalétique et panneaux directionnels) sur une partie de chemins communaux (Mulotières et Le Bouchet). Vous pouvez retrouver le détail de ces boucles de randonnées (pédestres, vélos et équestres) sur cirkwi.com et sur loiretbalades.fr

La Maison du Cerf

La Maison du Cerf a vu son équipe s'agrandir en septembre 2021 avec l'arrivée d'**Alice Deschère**, en tant qu'animatrice et chargée de développement touristique. Originnaire du Maine-et-Loire, Alice est diplômée d'un BTS GPN* et d'une licence professionnelle dans le tourisme. Elle souhaite que l'année 2022 permette la création d'une programmation de nouvelles animations pour les petits et les grands.

Clap de fin saison ! La Maison du Cerf clôture cette saison 2021, le 30 novembre. Albert et son équipe retrouveront le grand public le **2 février 2022**.

Durant cette période de fermeture, et y compris pendant les jours fériés, nous accueillerons les groupes à partir de 10 personnes sur réservation uniquement.

*Gestion et Protection de la Nature

En savoir plus au :
02 54 98 23 10 ou sur
maisonducerf.fr



Flore et faune de Sologne

La Bruyère Cendrée (*Erica cinerea*)

Cet arbuste nain, persistant, très rustique, est commun sur les landes, les lisières ou dans les bois clairs. Il aime les sols acides et siliceux et a besoin de lumière pour se développer. Il ne se remarque vraiment qu'au moment de la floraison. La Bruyère est alors si abondante qu'elle forme de véritables tapis magnifiquement colorés.

Les multiples tiges ligneuses, rampantes ou dressées, mesurent 15 à 75 cm. Les feuilles vert foncé, d'environ 1 cm, en forme d'aiguilles de pin, sont réunies par trois.

Les nombreuses fleurs, clochettes pendantes rosées à pourpre, forment des grappes au sommet de la tige. Ces **grelots de couleur vive** s'épanouissent de juillet à octobre.

Elle pousse souvent en compagnie de la Bruyère commune ou Callune (*Calluna vulgaris*).

Comme toutes les Bruyères, elle fournit un nectar très recherché par les abeilles qui en font un miel brun foncé au goût bien prononcé, idéal pour la confection de pains d'épices et d'hydromel.

Autrefois, les tiges desséchées étaient employées dans la préparation du torchis, composant principal des murs avant l'arrivée de la brique.

La Bruyère à fleurs blanches, très rare, était considérée comme un porte-bonheur.

Au jardin

Sous la végétation des bruyères s'accumule une couche d'humus acide très recherchée en horticulture. Vendue sous l'appellation « terre de bruyère » elle est utilisée pour les plantes qui redoutent le calcaire.

En médecine

Elle a des vertus antiseptiques et anti-inflammatoires. Diurétique, on l'utilise essentiellement comme désinfectant des voies urinaires. On peut la prendre en décoction, 30 g de fleurs par litre d'eau, 3 à 4 tasses par jour.



Le Chevreuil (*Capreolus capreolus*)

Très fréquent dans nos bois, bien que très discret, il n'est pas rare de l'apercevoir quand il traverse les routes ou les chemins en bondissant avec grâce et élégance. Agile, très rapide, il peut pousser des pointes jusqu'à 60 ou 70 km/heure. Quand il se nourrit, il se déplace avec une infinie délicatesse sur ses longues et fines pattes. Ses nourritures favorites sont les jeunes feuilles des arbres, les bourgeons, les ronces et autres fruits sauvages, les glands et les faînes.



Son ouïe et son odorat sont très fins et sa vue assez bonne. Ses excréments, parfois appelés « moquettes », et les traces de ses sabots en forme de pince révèlent sa présence.

Pour dormir, il se confectionne une couche un peu creusée, bien nettoyée, souvent au bord des sentes.

Selon les saisons, la teinte de son pelage varie. Le ventre et la face interne des membres, toujours plus claires, virent au blanc en hiver.

Le rut a lieu l'été, de fin juillet à la mi-août. Toutefois, la gestation, normalement de cinq mois, est différée de façon à ce que le faon naisse à la fin du printemps, en mai-juin.

Vers l'âge d'un an, un an et demi, le mâle devient brocard et les bois lui poussent. Ils tombent chaque année en novembre.

En février, ils sont entièrement développés et recouverts d'une peau épaisse couverte de poils fins. Le chevreuil se débarrasse de ce **velours** en se frottant contre les troncs d'arbres, ce qui abîme beaucoup les écorces. Ces bois, généralement à trois pointes, peuvent atteindre 20 à 35 cm.

Mais comment reconnaître un mâle qui n'a plus ses bois d'une femelle ? Facile ! Il suffit de leur regarder les fesses ! Une tache blanche les orne, en forme de rein chez les mâles, en forme de cœur chez les femelles.

Leurs prédateurs naturels sont le loup et le lynx. Toutefois, renards, chiens errants ou sangliers peuvent attaquer les faons.

Énigmes ?

- 1- Quel est à votre avis le volume d'une pizza de rayon Z et de volume A ?
- 2- X2 va en forêt, trébuché, se relève, il a perdu son carré pourquoi ?
- 3- Le saviez-vous ? Les légumes chantent. Les carottes, par exemple...
- 4- Quel est le pays où tout se passe bien ?

1 - Volume pizza = $\pi \cdot Z^2 \cdot A$ - 2 - X2 a perdu son carré car il s'est pris une racine - 3 - Les carottes râpées... j'ai entendu une carotte râper - 4 - Théorie car en Théorie tout se passe bien.

Les recettes de Claudine

Tuiles cacao, crémeux chocolat à la fleur de sel et crumble

Délice pour une soirée d'hiver. Nous vous proposons une recette pour 8 personnes

Tuiles ondulées

180 g de sucre, 90 g de farine, 45 g de cacao en poudre, 135 g de blancs d'œufs, 112 g de beurre fondu.

Fouetter la farine, le sucre, les blancs et le cacao. Terminer avec le beurre fondu tiède. Réserver au frigo quelques minutes.

Couler cette pâte dans un pochoir rectangulaire d'environ 2 mm d'épaisseur. Faire cuire 8 minutes au four à 165°.

Laisser refroidir et réaliser des formes originales à la sortie du four et réserver au sec.

Crémeux au chocolat à la fleur de sel

5 jaunes d'œufs, 55 cl de lait, 45 g de sucre, 400 g de chocolat noir, 2 grosses pincées de fleur de sel.

Chauffer le lait dans une casserole. En parallèle, fouetter les jaunes et le sucre pour blanchir le mélange. Ajouter le lait et mélanger le tout. Remettre l'ensemble dans la casserole et cuire à 85°. Débarrasser dans un cul-de-poule et ajouter le chocolat en pistoles et la fleur de sel. Réserver au frais.

Crumble cacao

100 g de beurre, 100 g de farine, 65 g de sucre, 35 g de cacao.

Pétrir entre vos mains tous les ingrédients, enfourner pendant 12 minutes à 170°. Laisser refroidir et briser en petits morceaux.



© Claudine Giordano-Orsini

État-civil niovillien

Ils nous ont quitté :

- Norbert Dormant, décédé le 12 août 2021
- Sylvie Lansier, décédée le 27 août 2021
- Annie Veyrié, décédée le 31 août 2021

Mariage : Thibaud Dagenet et Alexandrine Balleur,
le 4 septembre 2021

La mairie

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

- Lundi : de 14 h à 18 h
 - Mardi : de 14 h à 16h30
 - Vendredi : de 14 h à 17 h
- et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h

Tél : 02 54 98 35 25

Mail : mairie.villeny@orange.fr

Site : villeny.fr

Permanences pour le dépôt des déchets verts :

Pas de dépôt pendant la période hivernale.

Réouverture le 15 mars 2022.

Pour le dépôt des encombrants (uniquement sur rdv), renseignez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

BUREAUX D'ÉCOLIERS À VENDRE



20 € l'unité

Suivez les actualités de Villeny sur :

Villeny.fr, le site web

[Villeny Star](#), la chaîne YouTube

[PanneauPocket](#), l'application gratuite à télécharger sur votre téléphone ou votre ordinateur/tablette

[Villeny News](#), la newsletter régulière. Pour la recevoir, envoyez vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail à communicationmairie@villeny.fr

Contributeurs de La Gazette : F. Duchêne - H. Chevallier - Ch. Boucher - D. Herpin - M. Duchêne - ML. Devos - C. Giordano-Orsini - R. Troy - *Photo couverture...* Ch. Ménager et ©DR